

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de leur propre interpellation qu'ils ont faite le 28 mai dernier, nos amis de St-Gilles ont bien résumé ainsi les dangers générés par les traités TTIP-CETA-TISA . « Ces traités ne sont pas seulement commerciaux, ils font peser de graves menaces sur nos sociétés, à tous les niveaux : environnementaux, sociaux, sanitaires, démocratiques... Ces traités pourront avoir force de loi jusqu' à l'échelle communale et seront susceptibles d'enlever au citoyen tout pouvoir d'influence ou de décision au niveau de sa vie quotidienne ... il est tout bonnement inconcevable de négocier des accords d'une telle importance sans aucune transparence et sans devoir rendre des comptes ».

Aujourd'hui, c'est donc la seconde fois que nous nous retrouvons avec vous dans le cadre d'une interpellation citoyenne à propos de ces fameux projets de Traités .

En effet, en février dernier, ce même Conseil Communal a adopté une motion extrêmement forte, la plus forte qui soit actuellement en Belgique et en France, demandant l'arrêt immédiat et définitif de toutes les négociations et la non-ratification du CETA lui-même déjà négocié, et allant jusqu'à s'engager à saisir la Cour Européenne de Justice dans l'hypothèse malheureuse où ces traités seraient tout de même adoptés.

Au fil des semaines, votre motion s'est imposée comme exemplaire, créant une sorte de référence par rapport à laquelle d'autres assemblées se sont positionnées. Par exemple, le Conseil Communal de Woluwe-St-Lambert l'a reprise intégralement et celui d'Auderghem s'en est fortement inspiré. Nous mêmes, les citoyens réunis avec vous, en ressentons une légitime fierté parce que nous savons que cette motion est aussi quelque part le fruit d'un gros travail préparatoire réalisé d'abord par deux de nos amies, simples citoyennes, Karine et Julie, et relayé par nous tous ensuite.

Alors me direz-vous, pourquoi revenir une fois de plus ici sur ce sujet ?

Il est bien sûr indéniable que notre point de vue progresse de jour en jour surtout grâce au fait que nos mobilisations arrivent petit à petit à briser l'omerta – et je n'utilise pas ce mot à la légère – l'omerta donc, dont certains ont voulu entourer ces projets. Déjà, ce seul fait aurait dû les rendre inacceptables aux yeux de tous.

Hier, à 13h30 précisément, et d'après le site « stop ttip.org », 2,190,334 citoyens européens et 380 organisations avaient déjà signé l'Initiative Européenne Auto-organisée contre les traités en négociation.

L'Initiative Européenne, c'est un peu au niveau de l'Europe et de la Commission en particulier, l'équivalent de l'Interpellation Citoyenne pour les Conseils Communaux. J'ai bien dit un peu, parce que les conditions techniques sont tellement compliquées à remplir pour de simples citoyens que bien peu n'arrivent à voir le jour. Or, bien que remplissant ces-dites conditions techniques, l'initiative citoyenne contre le TTIP a été jugée non recevable par la Commission parce que - et je la cite - « une initiative la pressant de ne pas soumettre un acte légal n'est pas admissible ».

Concrètement cela veut dire que l'on peut éventuellement faire une proposition qu'elle jugera bon ou non de prendre en compte, mais qu'il est hors de question de demander une remise en cause de ses propres actes ou décision.

Et ce qui a fait dire très justement à un de nos eurodéputés belge que « ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'ils élimineront la fièvre citoyenne qui monte ».

D'ailleurs à ce propos, plus hier à 13h30 mais aujourd'hui même, à 14h15, il y avait déjà 2.197.361

signatures pour l'Initiative Européenne, soit plus de 6900 de plus qu'hier quasi à la même heure, et cela continuera ainsi, j'en suis certain, jusqu'au 15 octobre, date fixée pour la clôture de la réception des signatures.

Donc oui c'est évident, notre point de vue progresse et touche des franges de plus en plus importantes et diverses de nos sociétés. Le débat s'invite au sein même des organisations politiques et des diverses assemblées représentatives. J'en veux pour preuve par exemple, le vote reporté au Parlement Européen la semaine dernière, parce que des contradictions importantes étaient apparues à l'intérieur même des groupes constituant la majorité, mettant ainsi en péril des votes importants pour la poursuite des projets de Traités.

Notre point de vue progresse, mais le basculement n'a pas encore eu lieu et jusqu'à ce basculement, il nous faudra continuer notre mobilisation et il nous faudra continuer à informer, encore et toujours.

Pour toucher ceux qui ne le seraient pas encore, je ne suis pas de ceux qui feront de grandes démonstrations théoriques et chiffrées. Je laisse cela bien volontiers aux experts bien plus compétents que moi pour cela. Personnellement, j'en appelle plutôt au simple bon sens, puisque , avant tout, nous sommes tous de simples citoyens.

Il me semble par exemple que Lafontaine dans sa fable « le lièvre et la tortue » touche notamment du doigt ce qui nous occupe aujourd'hui, même si ce n'en n'est pas la morale première, à savoir la nécessité d'une régulation pour garantir l'équité. Aujourd'hui, Lafontaine aurait sans doute mis Usain Bolt et une unijambiste rachitique sur la même ligne de départ d'un cent mètres, pour démontrer par l'absurde la perversité de la dérégulation comme vantée et voulue par le TTIP et les autres traités.

Je pourrais aussi tout simplement évoquer l'adage populaire wallon : 'c'est toudi l' petit qu'on spotche », autrement dit en français « c'est toujours le plus petit qu'on écrase ».

Alors, je me rends bien compte que la démarche de remise en cause du fait et des objectifs des Traités tels que le TTIP, est plus difficile pour certains que pour d'autres, parce que cela va à l'encontre de leur propre culture ou habitudes de pensée. Pour d'autres sujets d'ailleurs, cela est complètement l'inverse, j'en suis certain . J'ai lu quelque part qu'en psychologie sociale, ce mécanisme est appelé « piège abscons » et désigne la tendance de certains individus à persévérer dans une action même lorsque celle-ci devient déraisonnablement coûteuse ou ne permet plus d'atteindre les objectifs. En matière de vie affective par exemple, c'est cette tendance à rester avec un partenaire qu'on n'aime plus, parce qu' « on ne peut quand même pas avoir vécu toutes ces années pour rien ... ».

Donc voilà, il faut poursuivre notre action pas à pas et la porter bien au-delà des luttes partisans. C'est dans ce but que nous avons fait fabriquer ce panneau routier que nous vous remettons ce soir et que nous vous demandons de placer à un des 6 endroits stratégiques aux entrées de notre Commune. Evidemment, en toute logique, ce sont bien ces 6 endroits qu'il faudrait voir agrémentés de la même manière.

Franchement, au vu de la motion votée par vous au mois de février, nous ne comprendrions pas que vous vous y opposiez aujourd'hui, d'autant que tout cela est facile à réaliser pratiquement. Si toutefois des problèmes de cet ordre devaient surgir, sachez que nous serions prêts à y répondre avec vous.

Je vous remercie de votre attention et vous remets donc notre panneau.

